

DE ROUBAIX-TOURCOING

Le Congrès Socialiste DE STRASBOURG

Lénine pose les conditions d'admission à la 3^e Internationale: Exclusion de Thomas, Bracke, Sembat, etc.

Strasbourg, 27 février. — Le Congrès socialiste de Strasbourg a reçu hier télégraphiquement la traduction d'une lettre de LÉNINE à Lœguel.

LŒGUEL avait écrit naguère à Lénine pour protester contre certaines informations contenues dans une lettre de Lénine à Loriot le concernant. Dans sa réponse, Lénine se prononce nettement en faveur de l'admission éventuelle du Parti Socialiste français dans l'Internationale de Moscou, mais il déclare qu'en tout cas cette admission ne pourrait avoir lieu que si des hommes comme Albert Thomas, Sembat, Bracke étaient à Paris.

Le Congrès socialiste a discuté ce matin la politique intérieure du Parti.

Léon BLUM donne lecture de son rapport sur l'action parlementaire des élus du Parti. Blum dit que les élus du Parti n'ont pas eu depuis le 15 novembre le temps de donner leur mesure. « Tout de même, affirme-t-il, c'est le groupe socialiste de la Chambre qui a causé, par son action parlementaire, la chute de M. Clémenceau, et il en est fier. »

Parlant de l'augmentation de l'indemnité parlementaire, Blum annonce qu'elle n'est pas réclamée par la majorité de la Chambre. Le groupe socialiste prendra l'initiative d'une proposition de loi.

Le rapport de BLUM est adopté sans opposition.

Le député du Rhône, TARBA, ayant critiqué l'action du groupe parlementaire pendant la guerre, MAYERAS monte à la tribune. Il pose la question sur le terrain de la défense nationale. Il prend la responsabilité, pour lui et ses amis, du vote des crédits militaires. « Nous avons modifié notre attitude, dit-il, le jour où il nous est apparu que la défense nationale n'était pas seule en cause. »

« Naïf ! » s'écrient les extrémistes.

« Vous nous reprochez, continue MAYERAS, de ne pas avoir plus d'action sur les masses et que des décisions aient été prises dans le nationalisme qui a porté alors tout le monde et que des généraux comme de Castellnou ont été élus par des soldats démobilisés. »

« Et puis, ajoute MAYERAS, je n'arrive pas à comprendre comment votre socialisme s'accorde avec l'usage de la force, comme vous le faites, comme aux dernières élections, par l'alliance tactique et socialiste. »

Au début de la séance de cet après-midi, présidée par GOUGE, député, la citoyenne HOLTZ, députée du Comité d'Amsterdam, lit une déclaration dans laquelle il est dit que l'union sacrée est morte et que la deuxième Internationale ne peut constituer sa façade. Les partisans de Loriot applaudissent, puis le Congrès revient à la discussion de sa politique générale et reprend l'examen de la question des conditions d'admission à la 3^e Internationale.

FROSSARD interrompt un moment la discussion en apportant sur la grève des chemins de fer des informations que le Congrès écoute en silence.

Le Procès Caillaux

Paris, 26 janvier. — L'audience est ouverte à deux heures et demie. L'audience est toujours considérable.

M. Caillaux fait un long exposé de sa politique coloniale qui n'a jamais été inspirée par des sentiments germanophiles, mais par le plus pur esprit patriotique.

Il a tout fait pour préparer le pays à l'avènement qui semblait venir; il voulait doter son pays de l'indépendance financière, mais son projet fut renversé trois fois. Il donna 20 millions de francs à son poêle pour fonder un journal et de lettres. Tous se sa vie entière de son amour pour la patrie.

M. DELAHAYE, député, dit que M. Caillaux a été un homme d'Etat et qu'il était recommandé par M. Clemenceau.

M. Lescouvé interroge M. Caillaux sur les documents trouvés dans le portefeuille de Caillaux le jour de son assassinat. Caillaux déclare que ces documents étaient faux.

M. Lescouvé interroge ensuite l'accusé sur son séjour en Amérique. Caillaux dit qu'il n'a rien fait de particulier pendant son séjour en Amérique.

M. Lescouvé résume qu'il n'a jamais été question d'assommer M. Caillaux d'un coup de fusil. M. Caillaux dit qu'il n'a rien fait de particulier pendant son séjour en Amérique.

M. DELAHAYE, député, dit que M. Caillaux a été un homme d'Etat et qu'il était recommandé par M. Clemenceau.

M. Lescouvé interroge M. Caillaux sur les documents trouvés dans le portefeuille de Caillaux le jour de son assassinat. Caillaux déclare que ces documents étaient faux.

M. Lescouvé résume qu'il n'a jamais été question d'assommer M. Caillaux d'un coup de fusil. M. Caillaux dit qu'il n'a rien fait de particulier pendant son séjour en Amérique.

M. DELAHAYE, député, dit que M. Caillaux a été un homme d'Etat et qu'il était recommandé par M. Clemenceau.

M. Lescouvé interroge M. Caillaux sur les documents trouvés dans le portefeuille de Caillaux le jour de son assassinat. Caillaux déclare que ces documents étaient faux.

M. Lescouvé résume qu'il n'a jamais été question d'assommer M. Caillaux d'un coup de fusil. M. Caillaux dit qu'il n'a rien fait de particulier pendant son séjour en Amérique.

M. DELAHAYE, député, dit que M. Caillaux a été un homme d'Etat et qu'il était recommandé par M. Clemenceau.

M. Lescouvé interroge M. Caillaux sur les documents trouvés dans le portefeuille de Caillaux le jour de son assassinat. Caillaux déclare que ces documents étaient faux.

M. Lescouvé résume qu'il n'a jamais été question d'assommer M. Caillaux d'un coup de fusil. M. Caillaux dit qu'il n'a rien fait de particulier pendant son séjour en Amérique.

M. DELAHAYE, député, dit que M. Caillaux a été un homme d'Etat et qu'il était recommandé par M. Clemenceau.

A LA CHAMBRE L'incorporation de la classe 20

Paris, 26 février. — La séance est ouverte à 16 heures 10, sous la présidence de M. Raoul PERRET, devant quelques députés.

Le MINISTRE DE LA GUERRE demande la discussion immédiate du projet de loi qui a déposé hier tendant à inverser dans le cadre actif le général Favolle.

Le projet est voté à mains levées à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la date d'incorporation de la classe 1920 et des ajournés des classes précédentes.

Le général de Castellnou à la tribune

Le général de CASTELNOU, président de la Commission de l'armée, monte à la tribune. Il recherche d'abord dans quel état d'esprit le projet en discussion a été présenté à la Chambre.

« Nous n'avons pas, dit-il, une armée pour la satisfaction de donner au pays une nuisance militaire. L'armée n'a été de raisons d'être que pour servir les intérêts politiques et économiques de la Nation; l'armée n'est point le fin mais un moyen « utilitaire ».

L'armée n'est que des hommes philologiques de problèmes.

« Le Pays attend la réduction de ses charges »

« Le général continue : Le pays attend avec une très vive et très légitime impatience, la réduction de ses charges militaires. C'est le vœu de tous les Français. (Applaudissements unanimes.)

Le général de CASTELNOU remercie MM. BARTHOU et PERRET, puis, reprenant sa démonstration, il étudie la situation de l'Allemagne.

M. de CASTELNOU. — L'Allemagne n'a rien fait pour son désarmement et de même de son côté de la force et de son esprit de vaincre dans une œuvre plus ou moins lointaine. Que l'Allemagne ne désarme pas, c'est un fait. (Longs applaudissements sur tous les bancs.)

« La situation de l'Allemagne. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France. »

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

M. de CASTELNOU. — Cette situation hybride est temporaire, je l'espère; je la vivrai en laissant pas s'effriter les fruits de ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.

La Grève des Cheminots

LA FÉDÉRATION NATIONALE DÉCIDERAIT AUJOURD'HUI SI LE MOUVEMENT SERA GÉNÉRALISÉ

La grève des cheminots est restée jusqu'ici localisée au réseau du P. L. M., sur lequel elle a pris naissance. Sur les autres réseaux, on ne signale qu'un léger mouvement partiel qui n'a atteint que les ateliers.

Les services actifs et sédentaires sont au complet. L'événement marquant de la journée d'hier est la démarche faite par la Commission exécutive de la Fédération Nationale auprès du ministre des Travaux publics.

Le ministre des Travaux publics, M. Trochu, pour lui demander son intervention auprès de la Compagnie du P. L. M. à l'effet de raporter la mesure prise contre le délégué Campanaud. D'après le communiqué de la Commission exécutive de la Fédération, M. Trochu se serait refusé à force cette démarche.

Les délégués de la Fédération Nationale sont restés très probablement dans un état d'attente à la présidence du Conseil.

« Elle est presque générale sur le P. L. M. »

Paris, 26 février. — Ce matin, à 11 heures, la situation du mouvement à la gare du P. L. M. est inchangée. Le trafic est arrêté; cependant, il y a des trains de voyageurs, dont les express de Saint-Etienne, sont entrés en gare de Lyon. De nombreux trains ont été formés, mais ils n'ont pu partir.

Sur la façade extérieure de la gare a été apposée une circulaire rappelant les termes de l'arrêté de la loi de 1845, savoir que les cheminots de fer n'ont pas le droit de manifester.

« A LA GARE MONTPARNAISE »

D'après les déclarations de l'inspecteur Principal de la gare de Montparnasse, la situation est stationnaire. La « noronion des grévistes dans le personnel sédentaire est de 15 %. Elle est plus élevée dans le service actif. Les tiers des trains de banlieue ont été supprimés.

« A LYON »

La grève des Cheminots du P. L. M. se poursuit à Lyon, et dans toutes les stations du Sud-Est, dans le plus grand calme. Les aiguillages et les principaux ateliers sont gardés par des soldats.

On compte à Lyon 90 % de grévistes. Réunis en conseil, les délégués de ceux-ci ont déclaré que si la Compagnie du P. L. M. met ses menaces à exécution et se permet les révolutions annoncées, ils ne reprendront le travail qu'après avoir obtenu le remplacement des grévistes.

Le ravitaillement de Lyon en lait et viande est assuré par camions-automobiles.

« A MARSEILLE »

La grève des Cheminots était presque générale jeudi matin à Marseille. Les mécaniciens et les chauffeurs se sont joints au mouvement. Un train pour Paris et un train pour Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A SAINT-ETIENNE »

Saint-Etienne, 26 février. — Le mouvement gréviste chez les mécaniciens et les chauffeurs se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A NANTES »

Nantes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Orléans »

Orléans, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Lille »

Lille, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Valenciennes »

Valenciennes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Valenciennes »

Valenciennes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Valenciennes »

Valenciennes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Valenciennes »

Valenciennes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

« A Valenciennes »

Valenciennes, 26 février. — Le mouvement gréviste se poursuit. Les trains pour Paris et Lyon partaient ce soir, pilotés par des chefs de dépôt et des chefs mécaniciens.

Le Crime EX-POLICEMAN AMOUREUX

Econduit par sa patronne, une épicière d'Armentières, il fit tout pour la tuer. — Trois fois, sa victime le désarma d'un rasoir, d'un couteau de tranchées et d'une pelle. :: ::

Un drame terrible, qui a en la passion pour motif, s'est déroulé hier matin, à sept heures, à Armentières.

Le triste héros de cette aventure peu banale, John DOOGAN, est un ancien policier anglais, démobilisé depuis un mois.

Brièvement, voici les faits dans toute leur simplicité.

Un coin de la rue du Bac Ducreux et de la rue Beranger, à Armentières, demeure depuis peu de temps, dans un modeste logement, le ménage Dubois, qui demeure dans le quartier de la gare.

« Début de la grève. M. Dubois, qui est belge, et qui demeure dans le quartier de la gare, a été mobilisé. Il fit toute la campagne, en 1915, 1916 et 1917, sa femme et sa petite fille, Valérie, âgée de sept ans, demeurèrent d'abord à Armentières, puis, vers la fin de 1917, s'en allèrent à Calais, où elle fut un commerce de maréchalerie de filles. C'est là qu'elle fit la connaissance, complètement anonyme, d'un policier anglais, John Doogan.

« Le fait, croit-on, celui-ci avait remarqué la jeune femme, car il fut démobilisé, le 31 janvier 1919. Il vint se proposer comme aide à M. Dubois, lequel, au début de la campagne, s'occupait de la maréchalerie de filles. C'est là qu'elle fit la connaissance, complètement anonyme, d'un policier anglais, John Doogan.

« Il se mit à fréquenter la jeune femme, et, peu à peu, il se fit connaître de M. Dubois, lequel, au début de la campagne, s'occupait de la maréchalerie de filles. C'est là qu'elle fit la connaissance, complètement anonyme, d'un policier anglais, John Doogan.

« D'après l'interrogatoire que le commissaire de police a fait subir à M. Doogan, il apparaît que celui-ci avait connaissance de l'avis favorable donné par Mme Dubois à son renvoi. Cela est le don de la mettre dans une rage folle contre celui qui avait ainsi espéré d'être un jour ouvrier. Le mariage n'eut lieu qu'après un long délai.

« Hier matin, à sept heures, M. Dubois quittait son domicile, devant aller décharger un wagon de charbon pour le compte de M. Bret. Il avait, au préalable, demandé à son domestique de l'accompagner pour l'aider dans son besogne. Mais, au moment de partir, il se sentit malade et se mit à vomir. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

« M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre. M. Doogan, qui se trouvait dans la maison, se précipita vers lui et le porta dans sa chambre.

Contes et Nouvelles La force des Conventions

A la suite d'une légère querelle Gisèle prenant avec un mouvement de mauvaise humeur un ouvrage broché sur la table demanda :

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi, Robert, tu n'as rien écrit comme d'habitude ? »

« Pourquoi